



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES

## Questionnaire aux candidats à l'élection législative, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines, 11 et 18 juin 2017

Pascal Thévenot

### Préambule

La famille est à la fois une affaire publique et une affaire privée. Elle est, suivant les termes du Code de l'action sociale et des familles, « une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société. C'est sur elle que repose l'avenir de la nation » (art R 112-1).

La famille remplit une fonction vitale dans la société, pour la pérennité, la formation et l'humanisation des personnes et leur insertion sociale. Elle a besoin de conditions favorables (économiques, sociales, culturelles ...) pour pouvoir la remplir. La famille est une affaire publique : ce qui soutient la famille est bon pour la personne et pour la société, ce qui l'affaiblit nuit à la personne et à la société.

La politique familiale vise à favoriser les conditions pour que la famille puisse remplir sa mission de cellule vitale de la société, à favoriser la solidarité et à affirmer publiquement la valeur de cet objectif.

Créer une famille demeure une aspiration profonde de la part des jeunes. Si, sous ce terme, il existe aujourd'hui plusieurs définitions et surtout depuis la loi « sur le mariage entre personnes de même sexe », les Associations Familiales Catholiques promeuvent la famille « durable » sous la forme du mariage d'un homme et d'une femme accompagnés de leurs enfants.

L'objet du présent questionnaire n'est pas de rentrer dans un débat philosophique mais de cibler des aspects pratiques qui concernent la famille pouvant lui nuire ou la favoriser et donc nuire ou favoriser la société.

Sur le périmètre de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> circonscription, **les AFC représentent 1500 familles comprenant environ 8000 personnes**. Nous ferons part des réponses de chaque candidat à nos adhérents pour les aider dans leur choix

Les informations et chiffres proviennent principalement de 2 brochures éditées par les AFC « Reconstruire la politique familiale » et « Sortir des coûts du Non Mariage » ainsi que de la brochure AFC « Elections 2017, Faites entendre la voix des familles ». <http://afc-france.org/elections-2017>

*Vous pouvez répondre en insérant une croix dans la colonne « oui » ou « non » et ajouter votre commentaire le cas échéant.*

## ETHIQUE ET ECOLOGIE DE L'HOMME

### DIAGNOSTIC

Il existe une incohérence à vouloir agir pour la protection des êtres vivants (au titre du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité) et à faire comme si l'être humain n'était lui pas toujours un être vivant. Nous considérons que la vie existe dès la conception et jusqu'à sa fin naturelle. Nous constatons aujourd'hui que l'Etat (par l'action du gouvernement, de l'Assemblée et des organismes de type Planning Familial) cherche à promouvoir systématiquement l'IVG comme solution en cas de grossesse non désirée ou difficile sans proposer d'autres solutions et tout en masquant les conséquences psychologiques réelles.

La tentation du surhomme est à l'œuvre dans nos sociétés occidentales et le trans-humanisme, son « homme augmenté » grâce aux NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, Cognitif), et son rêve, à la fois fou et dérisoire, d'immortalité, éternellement jeunes, beaux, intelligents, performants et heureux n'en est qu'un avatar. La prise de conscience écologique en tant qu'elle s'intéresse à une réalité naturelle et qu'elle refuse le tout technologique peut, à cet égard, être un point d'appui pour aider à poser des limites

### ENJEUX

Face à cette volonté, il est nécessaire de rappeler que l'homme se reçoit et qu'il existe une nature humaine dont il doit, sauf à risquer des dérives dangereuses, tenir compte ce qui ne signifie pas que la technique est en soi mauvaise. Le respect, inconditionnel, de la vie de tout être humain serait-elle balbutiante déclinante, finissante, diminuée, perçue comme socialement « inutile »... doit, comme la dignité intrinsèque de tout être humain, être affirmé et réaffirmé, enseigné, témoigné, défendu... L'enjeu est de présenter un chemin de vie et de bonheur et non un fardeau impossible à porter.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
11	Etes-vous favorable à l'établissement d'un bilan des évolutions législatives sur l'avortement, à restaurer le délai de réflexion et à développer les études sur les facteurs de risque ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Pour permettre à chacun de faire un choix éclairé et apaisé, <b>le rétablissement d'un délai de réflexion me paraît bénéfique.</b>
12	Etes-vous favorable à un accompagnement équilibré des femmes enceintes en détresse, lorsqu'elles s'adressent à des organismes de type Planning Familial, afin que systématiquement et de façon étendue, leur soient également présentées toutes les solutions d'accompagnement leur permettant de garder leur enfant ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Afin de permettre à chacun de faire un choix apaisé, qui ne repose pas exclusivement sur des considérations matérielles, <b>il me paraît nécessaire de présenter les différentes options. Et les pouvoirs publics doivent de leur côté développer les structures</b>
13	Etes-vous favorable à l'abrogation de la loi ayant créé un délit d'« entrave numérique à l'IVG» début 2017, et susceptible d'être appliqué à ceux qui disent par exemple « l'avortement est l'interruption d'une vie ».	<input checked="" type="checkbox"/>		Oui. Pour 3 raisons : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Une information, même partielle, ne constitue pas une entrave</b> puisqu'il faut aller la chercher. Et lorsqu'il existe, comme en l'espèce, un site officiel, la notion d'entrave ne me paraît pas appropriée. C'est d'ailleurs ce que précise le Conseil Constitutionnel dans sa décision 2017-747 : « <i>la seule diffusion d'informations à destination d'un public indéterminé sur tout support, notamment sur un site de communication au public en ligne, ne saurait être regardée comme constitutive de pressions</i> ».</li> <li>- <b>La répression du délit d'entrave peut basculer dans la censure ou le délit d'opinion, quel que soit le sujet.</b> Or la liberté d'expression et de communication est une liberté fondamentale, qui ne peut être limitée que lorsqu'elle constitue un trouble à l'ordre public, ce qui n'est pas le cas en l'espèce. Le CC a</li> </ul>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p>d'ailleurs adopté des réserves d'interprétation strictes sur ce texte. Et pour distinguer les informations ou opinions « acceptées » de celles qu'il faut réprimer, le juge devrait alors inévitablement entrer dans des débats de nature médicale et psychologique, qui ne sont d'ailleurs tranchés par les spécialistes eux-mêmes.</p> <p>- <b>Enfin, la peine envisagée ne me paraît pas respecter le principe de proportionnalité</b> des peines, puisque les sanctions encourues sont supérieures aux sanctions pour incitations à la haine par exemple.</p>
14	Vous engagez-vous à voter contre toute loi qui permette l'euthanasie ou le suicide assisté ?		x	Non. Ces notions sont génériques, et ne sont d'ailleurs pas définies en droit. Le refus de l'acharnement thérapeutique, défini par la loi Léonetti en 2005 puis Léonetti-Claeys en 2016, constitue-t-il par exemple un suicide assisté ? <b>Face au caractère très général de la notion de suicide assisté, je ne peux prendre d'engagement</b> , et je considère que la loi Léonetti est une bonne réponse.
15	Vous engagez-vous à promouvoir un programme ambitieux (y compris financièrement) pour le développement des soins palliatifs ?	x		15. Oui. Je souhaite apporter <b>mon soutien au développement des soins palliatifs</b> , prenant notamment davantage en considération la dignité de la personne
16	Vous engagez-vous à abroger la loi Taubira ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ?		x	Non. Si je n'approuve pas toutes ses dispositions, je ne souhaite cependant pas revenir sur cette loi, car je pense qu'il serait préjudiciable de rouvrir ce débat aujourd'hui. Nos concitoyens attendent que de nombreuses réformes d'ampleur soient mises en œuvre sans tarder. <b>Je crains qu'un nouvel examen de la loi Taubira dans les mois à venir ne focalise tout le débat public et le travail parlementaire sur cette question au détriment des autres.</b>
16bis	A défaut, vous engagez vous pour une réécriture de la loi dite « Taubira » afin qu'elle puisse préserver la filiation père-mère-enfant et réserve l'adoption aux couples homme-femme		x	La rédaction actuelle du texte de la loi Taubira n'est certes pas satisfaisante, notamment en matière d'adoption et de filiation. <b>Je suis par exemple opposé à l'adoption plénière des couples de même sexe</b> , car les enfants adoptés par ces couples doivent pouvoir connaître l'identité de leurs parents s'ils le souhaitent. Cependant, <b>je ne souhaite pas rouvrir ce débat dans les mois à venir, pour des raisons de gestion des priorités.</b> Par pragmatisme, je pense qu'il faut d'abord que le travail parlementaire et l'opinion publique se concentre sur les sujets de l'emploi et de la sécurité, avant de débattre des sujets sociétaux.
17	Vous engagez-vous à interdire l'adoption par des personnes célibataires ?		x	Non. <b>Je ne vois pas de justification à l'interdiction de l'adoption par une personne célibataire.</b> Certes, la monoparentalité n'est pas une

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				situation souhaitable. Mais il serait difficile de dire à une personne célibataire qu'elle ne peut adopter parce qu'elle n'est pas en couple, dans un pays où la monoparentalité concerne une famille sur cinq. Par ailleurs, <b>la politique familiale en France repose sur des dispositifs incitatifs</b> , donc une démarche positive : aider les personnes qui le souhaitent à avoir des enfants en allégeant les charges qui résultent de l'entretien d'une famille. <b>Une interdiction de principe serait en contradiction avec l'esprit de notre politique familiale.</b>
18	Vous engagez-vous à interdire la GPA (gestation par autrui) demandée par des couples français y compris lorsqu'elle est réalisée en dehors du territoire français?	<input checked="" type="checkbox"/>		Oui. <b>Je m'engage à maintenir l'interdiction de la GPA.</b> J'ai d'ailleurs voté pour la proposition de loi visant à lutter contre le recours à une mère porteuse présentée par Valérie Boyer en juin dernier. Cette proposition de loi prévoyait d'ailleurs la non-reconnaissance à l'état civil français des enfants nés sous GPA à l'étranger. Je pense que <b>le sujet de la reconnaissance doit être débattu à l'Assemblée, afin qu'il ne soit pas tranché par les juges</b> , mais par la loi, sans interprétation possible.
19	Vous engagez-vous à vous opposer aux campagnes d'affichages choquantes à caractère sexuel ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Oui. <b>L'espace public ne doit pas être un espace de provocation</b> , et j'ai déjà fait supprimer ce type de campagne dans ma ville de Vélizy.

## FAMILLE DURABLE

### DIAGNOSTIC

Le nombre de divorces et de séparations après mise au monde d'enfants entraîne une précarisation des familles, une déstabilisation des enfants et une mise à contribution de la collectivité :

- 57% des familles mono parentales sous le seuil de pauvreté contre 22% de familles en couples
- 40% des enfants ne voit pas leur père plus d'une fois par an
- 70% des enfants en centre de redressement ont été privés de présence paternelle
- 65% d'augmentation de la délinquance des mineurs entre 1980 et 2000
- 5.82 Mds d'Euros consacrés par les départements à l'Aide Sociale à l'Enfance

### ENJEUX

Il convient d'approfondir et proposer à l'ensemble des citoyens les spécificités fondamentales de l'amour humain. Il faut que l'ensemble de la société se réinvestisse dans l'approfondissement du mariage.

Pour se construire au mieux, un enfant a besoin d'un référentiel masculin et féminin.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
21	Acceptez-vous l'idée que la famille (basée sur le mariage d'un homme et d'une femme et des enfants) est la cellule première de la société et le meilleur lieu des apprentissages de la vie en société, de l'apprentissage de la différence ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Oui. Je pense que <b>la famille est la cellule première de notre société</b> , et qu'il est toujours préférable pour les enfants de grandir dans une famille unie.
22	Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" : - développer la préparation au mariage civil pour mieux faire comprendre les responsabilités des époux et mieux les préparer à accomplir leur mission de parents	<input checked="" type="checkbox"/>		Oui. Je ne l'ai pas encore mis en place dans ma commune mais l'expérience des communes voisines est positive.
23	Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" : - accompagner les couples dans la durée, faire connaître et mieux reconnaître le conseil conjugal	<input checked="" type="checkbox"/>		Oui. Je l'ai <b>déjà mis en place</b> .
24	La pornographie est un fléau car elle donne une fausse image de l'acte sexuel et s'accompagne souvent de violences faites aux femmes. Etes-vous pour l'interdiction de l'accès libre à la pornographie sur internet et pour le maintien de l'interdiction des films à caractère pornographique aux moins de 18 ans ?	<input checked="" type="checkbox"/>		

## TRAVAIL

### DIAGNOSTIC

Dans un contexte où les progrès fulgurants des nouvelles technologies d'information et de communication donnent le sentiment d'une grande liberté, voire d'une toute puissance les jeunes admettent le travail pour la reconnaissance sociale, financière, et le bien être qu'il procure, mais ont tendance à rejeter les contraintes qu'il comporte. 23% seulement des jeunes de la génération Z (nés dans les années 90) sont attirés par l'entreprise (Étude 2015 - Boson Project – BNP Paribas).

La génération précédente, très marquée par les années 1975-2005 (chômage de masse, faible croissance,...), cherche un maximum de sécurité pour préserver la culture du temps libre et du loisir promise par les Trente Glorieuses : 70% des Français encourageraient leurs enfants à devenir fonctionnaires si ceux-ci en manifestaient le désir (Sondage IPSOS 2011).

Paradoxalement, le travail est la promesse d'un accomplissement autant que le risque d'une difficulté dont il faudrait se préserver : un français sur deux se dit prêt à devenir indépendant, à condition de garder des éléments de protection liés au statut de salarié (assurance chômage,...) (Sondage IFOP 2016).

**Le travail devient dès lors un sujet anxiogène, alors qu'il devrait être un lieu d'épanouissement personnel au service du Bien Commun.**

Au quotidien, les évolutions rapides du monde du travail modifient sensiblement la vie personnelle et familiale : télétravail, entrepreneuriat, mode projet, hyper connexion, éléments constitutifs du contrat de travail (lieu, durée, hiérarchie – Rapport Mettling 2015).

Les parents qui décident d'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants perdent leur "employabilité" et ont de réelles difficultés à retrouver un emploi.

### ENJEUX

Il y a lieu d'apaiser la conception du travail. Le travail doit être reconsidéré comme humanisant plutôt que comme asservissant.

Il y a aussi lieu d'accompagner la conciliation vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
31	Pour favoriser le libre choix pour les parents entre vie familiale et vie professionnelle, êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes : - favoriser la formation en cours de congé parental pour conserver son employabilité ?	x		<b>Oui. La formation tout au long de la vie doit être développée</b> , et ne doit pas seulement bénéficier aux personnes actives occupées
32	- développer la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les parents qui ont choisi de s'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants ?	x		
33	- revenir aux 3 ans de congé parental pour l'un d'entre eux, jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école et laisser la liberté aux parents pour la répartition de ces 3 années ?	x		
34	Soutenez-vous le maintien d'une journée commune de repos, facteur de cohésion familiale et sociale, en proposant la réécriture de la loi Macron « Croissance et activité » de 2015 libéralisant le travail du dimanche ?		x	Non. Il est certes important pour chaque famille d'avoir des moments familiaux, et pour cela, du temps libre. Toutefois, je pense que le marché du travail est verrouillé, et que <b>l'excès de réglementation constitue un frein à l'embauche et à la liberté de chacun</b> . L'expérience menée à Vélizy montre que la grande majorité des postes du dimanche sont pourvus par des étudiants.

## POLITIQUE FAMILIALE

### DIAGNOSTIC

Régulièrement saluée pour expliquer le dynamisme de la démographie française, la politique familiale ne répond pourtant pas aux besoins des familles. Bien plus, les réformes conduites, souvent sous la forme d'ajustements purement comptables, au profit des mesures sociales, portent atteintes à sa cohérence et à sa stabilité dans le temps qui sont les conditions mêmes de son efficacité. Jusqu'en 2014, la France se caractérisait par un indice de fécondité (2,01 enfants par femme) qui plaçait la France, juste après l'Irlande, en tête des pays européens. Cet indice s'est fortement réduit en 2015 et 2016 puisqu'il n'était plus respectivement que de 1,96 puis 1,93.

La famille est une richesse dont la société ne peut se passer. Ce n'est pas un ensemble d'individus à assister. Pas d'enfants signifie pas de croissance et pas de retraites! La politique familiale, généreuse à sa conception, est devenue illisible, complexe, et d'une efficacité mitigée. Devenue sociale plutôt que familiale, elle ne traduit plus la reconnaissance de la Nation pour ceux qui ont des enfants.

### ENJEUX

La politique familiale doit avoir pour effet de rétablir l'égalité de niveau de vie au sein de la société en reconnaissant son aspect universel et l'apport indispensable des familles à la nation.

Par sa politique familiale la nation reconnaît le rôle essentiel de la famille pour élever des enfants et en faire des adultes responsables, socialisés et utiles à la société.

Chaque famille doit percevoir des revenus dignes issus du travail de ses membres. Grâce à une politique fiscale familiale adaptée, l'impôt rétablit l'équilibre entre les familles avec enfants à charge et les autres contribuables.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
41	Vous engagez vous à promouvoir une politique familiale sur la longue durée en la distinguant bien de la politique sociale et fiscale?	x		Oui. La fiscalité est un des outils de la politique familiale, <b>mais la politique familiale ne se réduit pas aux impôts</b> . La politique familiale doit être universelle, et les familles en difficulté doivent bénéficier d'une politique sociale. En effet, les prestations familiales opèrent une redistribution « horizontale », des individus sans enfants vers les familles, tout comme la politique de santé redistribue des bien-portants vers les malades. <b>La politique familiale n'a donc pas pour objet d'opérer une redistribution verticale</b> , des plus aisés vers les moins aisés. C'est pourquoi <b>je souhaite rétablir l'universalité des allocations familiales, et augmenter à 3000 euros le plafond du quotient familial</b> .
42	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en restaurant des allocations familiales sans condition de ressources ?	x		. Oui. <b>La suppression de l'universalité des prestations familiales est contraire à l'esprit de la politique familiale</b> , qui fait la fierté et le dynamisme démographique de la France.
43	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en instaurant une progressivité des allocations familiales en fonction de l'âge pour tenir compte de la variation des charges liées à l'éducation ?	x		

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
44	Vous engagez vous à augmenter le plafond du quotient familial ou à en supprimer le plafonnement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	. Oui. Je souhaite que <b>le plafond du quotient familial soit augmenté à 3000 euros.</b>
45	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en créant un complément familial de retraite par capitalisation pour répondre à la difficulté des familles de se constituer une épargne suffisante pour préparer leur retraite	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, si la démarche est volontaire et sans contrepartie.
46	Vous engagez vous à demander une étude d'impact approfondie et notamment à quantifier l'impact économique de chaque mesure ayant pour conséquence une individualisation de la fiscalité ou une individualisation de l'attribution des allocations. (imposition à la source, protection universelle maladie, ...).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui. L'impact de l'individualisation de la fiscalité ou des prestations est insuffisamment évalué, et représente de ce fait un <b>risque pour les contribuables comme pour les finances publiques.</b> L'impôt à la source n'est pas adapté à notre fiscalité familiale. L'arrière-pensée du gouvernement est justement de supprimer cette particularité française positive pour la transformer en une fiscalité individuelle. C'est une mesure qui va à l'encontre de notre politique familiale.



## LAÏCITE

### DIAGNOSTIC

Depuis la Révolution française, le concept de laïcité porte une histoire conflictuelle qui avait trouvé un relatif équilibre avec la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci établit que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes, ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. C'est le principe de séparation de l'Etat et de la religion, l'Etat devenant neutre à l'égard des confessions religieuses. Alors qu'il a toujours existé un courant anticlérical rejetant l'exercice de la religion dans la sphère de la vie privée, la montée de l'Islam en France a relancé la question de la laïcité. Les lois « sur les signes religieux dans les écoles publiques » (2004), « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public » (2010), l'affaire de la crèche « Baby-Loup », montrent un transfert du principe de laïcité et de l'exigence de neutralité de l'Etat vers la société civile (et des agents du service public vers les usagers de l'espace public). On confond ainsi la laïcité avec la « sécularisation » de la société. Les partisans de cette « nouvelle laïcité » ne veulent plus seulement un Etat laïc, mais une société laïque, voire athée.

### ENJEUX

Cette évolution vers une sécularisation de la société avec une laïcité conçue de manière extensive (s'imposant à tout individu hors de la sphère de l'intime) soulève de nombreuses questions. Elle impose des limites aux libertés de conscience et de culte, et à des libertés individuelles, qui n'existaient pas auparavant. Les conséquences sont nombreuses et sont susceptibles d'impacter l'éducation et la vie scolaire des enfants (aumôneries, programmes scolaires, cantine,...) mais aussi les subventions versées par les organismes publics (CAF, directions départementales, ministères, conseils départementaux et régionaux...) à la vie associative (mouvements scouts, associations de jeunes et de loisirs, activités de soutien à la parentalité...).

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
51	Vous engagez-vous à affirmer que la laïcité a pour objet de protéger la liberté de conscience et d'expression de ses convictions philosophiques ou religieuses, sous la seule réserve du respect de l'ordre public et des convictions d'autrui ?	x		Oui. <b>La loi de 1905 énonce des principes clairs qu'il faut défendre</b> : « <i>La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.</i> »
52	Vous engagez-vous à travailler à une redéfinition de la laïcité qui rejette ses 2 conceptions extrêmes à savoir le laïcisme et l'islamisme et qui rappelle l'importance des religions pour le lien social, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'apport du dialogue interreligieux à la paix civile ?	x		Oui. La définition actuelle de la Laïcité, inscrite dans la loi de 1905, est une transposition directe de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui définit nos libertés fondamentales (art 10). <b>Toute redéfinition reviendrait à en réduire le périmètre, et menacerait donc nos libertés fondamentales. Néanmoins, la loi de 1905 comme la déclaration des droits de l'homme admet une restriction à l'expression des croyances religieuses : l'ordre public.</b> Selon moi, pour adapter notre réglementation aux grands enjeux de notre temps, notamment la radicalisation, <b>il est nécessaire de se concentrer sur la notion d'ordre public, et durcir notre réglementation sur ce point.</b> Quelles croyances portent directement atteinte à l'ordre public ? Quels sont les canaux de diffusion de ces croyances ? L'intégrisme islamique doit être combattu sans amalgame avec les pratiques religieuses respectueuses de nos valeurs républicaines.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
53	Soutenez-vous l'institution de l'enseignement du fait religieux au primaire et au collège en complément de l'Enseignement moral et civique ?		x	<p>Non, mais... Qu'entendons-nous par « fait religieux » ? L'histoire des religions ? Le contenu des croyances ? Si comme l'énonce la loi de 1905 « <i>La République ne reconnaît (...) aucun culte</i> », l'école publique ne peut enseigner le fait religieux sans contrevenir à la laïcité. <b>La configuration actuelle me paraît donc la plus satisfaisante : laisser aux écoles privées l'enseignement du religieux.</b> Toutefois, face à la résurgence du fait religieux dans nos sociétés, et notamment face à la menace de la radicalisation, <b>l'enseignement civique mériterait d'être renforcé.</b> Car c'est bien là le rôle de l'école : former des citoyens.</p>

## EDUCATION ET ECOLE

### DIAGNOSTIC

En France, 20 % des élèves rentrent en 6<sup>ème</sup> sans bien comprendre ce qu'ils lisent. Les études triennales PISA de 2012 mettent en évidence les mauvaises performances de l'école française: 18ème sur les 34 pays de l'OCDE, elle a un des systèmes les plus inégalitaires, puisque seuls 7 pays sur 65 ont des résultats pour lesquels l'origine socio-économique pèse autant qu'en France. En revanche, elle est dans la moyenne haute de l'OCDE pour les dépenses par élève, essentiellement en raison du coût de son administration et de l'organisation générale.

Il est également noté une montée du phénomène de harcèlement entre élèves (10% de victimes), des tensions entre parents et enseignants avec une augmentation de la défiance, suscitée par des partis pris idéologiques (ABCD de l'égalité,...), des réformes successives mal acceptées (réforme du collège 2016, rythmes scolaires 2014,...), un moral des professeurs au plus bas, des élèves qui ne sont pas heureux à l'école, une incapacité à faire respecter la laïcité dans certains quartiers, une politique d'orientation des élèves inadaptée au marché du travail... L'école apparaît aujourd'hui en grande difficulté malgré les ambitions de « Refondation de l'école ».

De plus, sous prétexte de lutte contre les discriminations, l'état soutenant des associations "pro LGBT", participe à la déstabilisation affective des jeunes à un âge critique en leur diffusant des messages quasi pornographique

### ENJEUX

Redéfinir le rôle de l'Ecole, ses missions, le rôle des parents, la place de l'Etat.

Les pères et mères sont les premiers et principaux éducateurs et doivent le rester, mais ils ne sont pas les seuls. L'Etat soutient les parents dans leur mission éducative, mais ne se substitue pas à eux. Les parents délèguent leur autorité parentale et demandent à l'école de transmettre les savoirs fondamentaux à leurs enfants (lire, écrire, compter), mais ils restent responsables de leurs enfants et sont investis auprès de l'école. L'enseignement ne peut se faire sans éducation pendant le temps scolaire. L'école ne peut tout faire et répondre à tous les maux ou tous les besoins de la société. Elle doit rester centrée sur sa mission d'enseignement et ne pas être transformée en outil de transformation de la société.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
61	Acceptez-vous l'idée que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et que l'Etat doit donc mieux promouvoir et mieux préserver la place des parents dans l'éducation de leurs enfants ?	x		
62	Considérez-vous que l'Education Nationale ne doit pas prendre la place des parents en ce qui concerne l'éducation affective et sexuelle des enfants et doit proscrire toute promotion en matière d'orientation sexuelle et notamment en faveur de la théorie du genre?	x		
63	Considérez-vous normal que la pilule du lendemain soit distribuée aux mineures sans information des parents ?	x		Oui. Elle ne doit pas être distribuée mais sa prescription doit être libre et accompagnée de mesures de prévention.
64	Soutenez-vous l'organisation d'Etats Généraux de l'éducation pour aboutir à un diagnostic très largement partagé avant de penser à des solutions qui ne seraient qu'une énième réforme	x		Oui. <b>Les réformes éducatives doivent être concertées</b> , car elles ont un impact significatif sur le niveau et le contenu de l'éducation de nos enfants. A ce titre, <b>je défends une école recentrée sur l'acquisition des savoirs fondamentaux</b> , et où les enfants commencent leur apprentissage un an plus tôt.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
65	Etes-vous d'accord pour instiller de la subsidiarité à tous les niveaux du système scolaire : donner de l'autonomie aux rectorats, aux chefs d'établissements scolaires, aux professeurs ?	x		Oui. <b>Ce sont les chefs d'établissements, les professeurs et le rectorat qui connaissent le mieux les profils et les besoins de leurs étudiants.</b> Pour assurer une éducation de qualité, il faut en particulier que les chefs d'établissement aient davantage de liberté en matière de recrutement de leur équipe pédagogique.
66	Etes-vous d'accord pour investir dans la langue française, sa maîtrise, les nuances qu'elle permet, ses grands auteurs et ses grands textes, pour développer une culture commune, un sentiment d'appartenance à une nation permettant aussi de se comprendre soi-même et de comprendre l'autre de pacifier les relations et de diminuer la violence des rapports?	x		Oui. <b>Et au-delà de la langue française et de sa littérature, il me paraît essentiel de revoir aussi l'enseignement de l'Histoire,</b> qui participe du sentiment d'appartenance.

## ESPERANCE

### DIAGNOSTIC

Les Français expriment sous des formes multiples leur manque d'espérance. Alors que, pour leur avenir personnel, 56 % des Français sont optimistes, 67 % d'entre eux sont pessimistes pour l'avenir de la société française (sondage CSA de septembre 2015 pour BFM). Ce pessimisme traduit le manque d'espérance des Français. Il s'exprime par exemple par leur consommation de tranquillisants, réputée l'une des plus élevées du monde. Le manque d'espérance est en effet le facteur commun de nombre de pathologies individuelles et sociales. Il nuit aux relations entre les personnes qui n'ont plus de destin commun à partager. Il ouvre notamment sur le risque de repli sur des identités fragmentaires et le rejet de l'autre. L'espérance comme « sentiment de confiance en l'avenir » (Larousse) est au plus bas dans notre pays. C'est l'incapacité à développer un horizon commun, à partir d'éléments largement partagés, qui nuit à la crédibilité de l'action politique et pèse sur la sérénité de notre société.

### ENJEUX

Il s'agit donc de rendre confiance en un avenir commun à partir duquel pourra se développer la foi dans son pays et la fierté d'appartenance.

En même temps, il s'agit de définir et d'adapter aux problématiques du temps présent les mécanismes de solidarité, dans le but principal de protéger chacun de l'insécurité et de lui permettre d'agir pour le Bien Commun, vers ses objectifs partagés

La France et les français doivent être conscients des défis à relever et en même temps reprendre confiance dans leurs atouts, puiser dans leur culture, leur génie propre. Demain c'est à eux de le construire.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
71	Etes-vous d'accord pour enseigner à l'école le « récit national », en histoire, pour prendre conscience du travail de construction conduit par les Français aussi loin que nous remontions dans notre histoire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui. <b>Il faut connaître l'Histoire avant de pouvoir porter sur elle un regard critique.</b>
72	Etes-vous d'accord pour fixer des limites strictes à l'endettement national laissé aux générations suivantes ? Celles-ci ne devront supporter aucune charge autre que celle liée à des investissements d'infrastructure dont elles auront encore le bénéfice.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, mais... <b>La dette est un problème fondamental qui est insuffisamment pris en compte</b> par les décideurs publics. Toutefois, dans un pays où la dépense publique représente plus de 57% de la richesse produite, <b>fixer une limite en droit ne résoudrait pas le problème.</b> Il faut que soit menée en parallèle une politique active de réduction de la dette, ce qui passe par <b>d'importantes économies, et la réduction des effectifs publics</b> ; en un mot une meilleure gestion des politiques publiques et une évaluation systématique.